

Dénomination : ABDM SERVICES SARL

n° de gestion : 2009B00108

n° d'identification : 440 573 541

n° de dépôt : A2010/001715

Date du dépôt : 09/09/2010

Pièce : rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société du 30/07/2010

Déposé au Greffe
du Tribunal de Commerce
de VILLEFRANCHE-TARARE
le 29 SEP. 2010
sous le n° 2010 (1715

093107

1784B Chemin de Grande Savane
97170 PETIT BOURG

Téléphone : 06 76 28 50 11
E mail : million.jp@wanadoo.fr

Jean-Pierre MILLION

Rapport du commissaire à la transformation

sur la transformation

de la SARL ABDM SERVICES en Société par Actions Simplifiée (SAS)

A l'assemblée du 15 Septembre 2010,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 30 Juillet 2010, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Petit Bourg,
Le 30 Juillet 2010

Le Commissaire à la Transformation
Jean Pierre MILLION